

Compte rendu des CAP Locales des agents, des contrôleurs et des inspecteurs

Réunions des 2 et 10 juillet 2015 **Mouvements locaux d'affectations**

En liminaire (en pièce jointe), nous avons dénoncé un mouvement catastrophique avec des centaines d'emplois non pourvus, au niveau national, en plus des suppressions d'emplois subies depuis 10 ans.

La Direction reconnaît qu'il manque du personnel dans les services, que les moyens sont contraints. Elle gère les mouvements en « banalisant » les postes C et B. Certains services peuvent connaître un déficit d'agents C qui sera compensé (on l'espère !) par l'affectation de contrôleurs ou inversement.

Nous avons dénoncé l'envoi très tardif de l'affectation des ALD et des détachements qui sont encore très nombreux cette année (31 au total sur les 3 catégories). Certains sont justifiés (recommandations médicales), d'autres beaucoup moins.

Les élus CGT ont à nouveau demandé des précisions pour les agents dont le poste est supprimé. C'est le collègue possédant la plus faible ancienneté administrative qui est concerné. Ceux qui n'ont pu obtenir de poste cette année deviennent ALD à la mission/structure sur la commune (pas sur la RAN). L'an prochain, ils ne bénéficieront plus de priorité. Une fiche de vœu pour le mouvement local sera, de nouveau, à déposer. A partir du 1^{er} septembre, l'équipe de renfort unifiée sera déployée. Elle aura vocation à combler les manques d'emplois qui sont nombreux.

CAPL n°3 des AGENTS

Pour la 1^{ère} fois cette année, le mouvement est défiliarisé, 6 agents ont souhaité changer de filière (cf focus).

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

Les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service en y intégrant les agents et les contrôleurs.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Il y avait, avant mouvement, 31 postes vacants. Après mouvement, il reste 18 **postes non pourvus** avant l'affectation des ALD. Il n'y a pas assez d'ALD pour compenser toutes ces vacances. Non seulement nous subissons chaque année des suppressions d'emplois mais, en plus, la Direction Générale ne pourvoit pas tous les postes alors qu'ils sont budgétés !!!

Au final, 7 postes restent non pourvus (source : élus en CAPN).

Il y aura « peut-être » des arrivées supplémentaires au 1^{er} octobre puisque la Direction Générale a décidé d'appeler une partie de la liste complémentaire. Ce sera insuffisant pour combler tous les postes, la CGT exige l'appel de la totalité de la liste.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative

CONTRE: **CGT**, CFDT et SOLIDAIRES

CAPL n°2 des CONTROLEURS

Cette année, et pour la 1ère fois, 12 contrôleurs changent de filière (cf Focus).

La Direction nous a informé que la filière fiscale s'en sort un peu mieux que la filière gestion publique au niveau de l'attribution des postes. Il n'y a pas de postes gelés, même à la BCR.

1 cadre B de la CID 56 arrive à Lorient.

Le PRS va être renforcé.

Après mouvement, 20 postes restaient vacants avant l'affectation des ALD.

Au final, 11 postes de contrôleurs restent vacants (source : élus en CAPN).

La DGFIP a annoncé que 100 lauréats en listes complémentaires des différents concours B seront appelés prochainement pour une nomination au 1^{er} octobre. Nous n'avons pas encore la répartition de cet appel et ne savons donc pas si le Morbihan sera servi...

VOTE:

POUR: parité administrative

CONTRE: CGT, CFDT, FO et SOLIDAIRES

CAPL n°1 des INSPECTEURS

2 départs du Morbihan, 7 arrivées dont 5 promotions. 1 cadre A arrive à la CID 56.

Avant mouvement, 13 postes vacants.

Après mouvement, 7 postes vacants pourvus par des agents à la disposition du Directeur (ALD) et des détachements (8). Donc, pas de poste vacant en A dans le 56.

Des inspecteurs sont également concernés par des changements de filière.

Vous avez été destinataires de la liste des affectations ALD et détachements. Le mouvement « normal » est disponible sur Ulysse.

Pour info, la division du recouvrement forcé sera temporairement rattachée à la division des particuliers.

VOTE:

POUR: parité administrative

CONTRE: **CGT, SOLIDAIRES**

ABSTENTION : CFDT

Ces CAPL ont également permis d'évoquer des situations personnelles, nous constatons la bonne volonté de la Direction à vouloir les régler humainement.

Explication de vote (commune aux 3 CAPL): la CGT FiP 56 s'est prononcée contre ces mouvements, car des demandes de mutations restent non satisfaites et ils s'inscrivent dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. Beaucoup trop de postes restent vacants et il y a beaucoup trop de détachements.

A l'issue de ces mouvements, beaucoup de postes ou de services se retrouvent en déficit d'agents dans les 2 filières et particulièrement en gestion publique :

- Le CDIF de Pontivy se retrouve sans agent ni contrôleur. La Direction envisage de rapatrier les missions sur Ploërmel donc y compris l'accueil des professionnels
- Le CDIF de Lorient -1,3 mais les travaux de la révision s'arrêteront bien un jour (dixit la Direction)!
- Trésorerie Vannes Municipale -2,6, Trésorerie du Palais -2, Trésorerie de Gourin -1, Questembert, Sarzeau, Vannes Ménémur, SIE Ploërmel, La Gacilly, Guer, SIP Pontivy, SIE Pontivy, Locminé, Baud, Guémené.

FOCUS sur le changement de filière des agents B et C au 1/9/2015

Plusieurs agents et contrôleurs sont concernés suite au dernier mouvement de mutation.

Une fiche sera réalisée pour déterminer le périmètre de la mobilité fonctionnelle, distincte de l'adaptation à l'emploi. La mobilité fonctionnelle comprend un stage de découverte et un stage d'immersion. 15 parcours modulables seront déclinés en sous-parcours, et nécessiteront d'identifier la mission principale de l'agent ou du contrôleur dans son service d'affectation, en lien avec le chef de service. Sont donc prévus un stage de découverte (gestion par le CIF), un stage d'immersion (dans un service identique à celui de l'affectation), des stages fondamentaux premier métier (obligatoires) et des stages métier en fonction des missions (nécessite d'identifier la mission principale). Un référent pédagogique sera à désigner, pour l'accompagnement technique du stagiaire sur 6 mois. Le stagiaire effectuera des périodes de retour dans son service en alternance.

Le changement de filière s'accompagne d'un parcours de formations obligatoires organisées en CIF ou à l'ENFIP. Ces formations obligatoires ont toutes extérieures au département.

1^{er} rendez vous le 1^{er} septembre...

Encore une fois, ces CAPL montrent les énormes difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit pas tous les postes vacants.

Pour les agents c'est encore plus terrible : droit à mutation limité, conditions de travail dégradées, service public en danger.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS , L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.

Vos élu-e-s CGT: Sophie RAULT, Loïc SPEGAGNE (CAPL A), Christophe RISSEL, Ilango NADARASSIN (CAPL B), Olivier AMICEL, Isabelle LANDRIER, Anouk LE CLOEREC, Mickaël MOREAU (CAPL C).